

Mairie
Horaires d'ouverture :
Lundi : 13h 30 - 17h 00
Jeudi : 13h 30 - 19h 00
Vendredi : 10h - 12h
04 74 83 81 76
mairie.optevoz@wanadoo.fr
www.optevoz.fr

Déchetterie d'Optevoz

Horaires d'ouverture :
Mercredi : 13 h 30 - 18 h
Jeudi : 8 h 30 - 12 h
13 h 30 - 18 h
Vendredi : 8 h 30 - 12 h
13 h 30 - 18 h
Samedi : 8 h 30 - 12 h
13 h 30 - 18 h

**4 emplacements de
collecte sélective**

Parking salle des fêtes
Parking salle du champ
Déchetterie
Lotissement du château

**Collecte des ordures
ménagères**

La collecte a lieu tous les
vendredis matins.
Pour connaître l'organisa-
tion lors des jours fériés,
consultez les actualités du
site : www.smnd.fr

Centre de Santé

Infirmier « Les Lauzes »
5 pl. de la mairie, Siccieu
04 37 05 20 17
csileslauzes@orange.fr

**Assistantes sociales
PMI**

Centre médico-social de
Morestel: 103 rue des
Tabacs 38510 MORESTEL
04 74 80 04 31

BébéBus

Halte-garderie itinérante

Accueil à la Salle du
Champ des enfants
de 3 mois à 3 ans
les jeudis de 9h à 16h30
06 85 05 60 10
06 81 88 44 54

Bibliothèque Municipale

Mardi: 16h00 - 18h
Vendredi: 16h30 - 17h30

**Horaires d'utilisation des
appareils bruyants**

Les jours ouvrables:
8h30-12h / 14h30-19h30
Samedi : 9h-12h / 15h-19h
Dimanche et jours fériés :
10h-12h

La Lettre



Optevozienne

OCTOBRE 2020

Première lettre pour la nouvelle équipe

Le 28 juin, les Optevoziens ont élu une nouvelle
équipe municipale qui a le plaisir aujourd'hui, de vous
faire parvenir sa première Lettre Optevozienne.

Nous vous souhaitons une bonne lecture!



Petit message à nos commerçants

Nous tenions à remercier tous nos commerçants
qui sont restés ouverts pendant la période du
confinement. Ils ont été un réel soutien car en plus
de nous rendre service, ils ont assuré un lien social
précieux.

Pour ceux qui ont eu pour seul choix de fermer
durant cette période, ils ont su se réinventer dès le
déconfinement, en s'adaptant aux divers protocoles
pour pouvoir toujours mieux nous servir.

Ces services de proximité facilitent grandement nos
vies au quotidien, ils apportent de la gaieté et du
bien-être dans notre village.

Même dans les moments difficiles, nos commerçants
sont toujours présents.

Alors **MERCI** à eux.

C'est à notre tour de rester à leurs côtés!

Le nouveau conseil municipal

BUDGET / FINANCES

Référent: **Damien BEL**

Serge FRIED
Romain COTELLE
Jérémié DOLCI
Laurent RUIS

URBANISME

Référent: **Joseph QUILES**

Jérémié DOLCI
Romain COTELLE
Denis CROST
Kathrine TOUZET

BATIMENTS COMMUNAUX

Référent: **Richard FOUR**

Jérémié DOLCI
Denis CROST
Laurent RUIS
Romain COTELLE

VOIRIE / RESEAUX CIMETIERE / SECURITE

Référent: **Richard FOUR**

Laurent RUIS
Denis CROST
Jérémié DOLCI
Pierre TESTE

COMMUNICATION

Référent: **Emilie PILLAZ**

Patricia VIDAL
Damien BEL
Kathrine TOUZET
Aurélié RUIS
Non élus : Georges PILLAZ
Stéphanie DECOSTERD

ENFANCE

AFFAIRES SCOLAIRES

Référent: **Séverine ANTONIO**

Serge FRIED
Aurélié RUIS
Emilie PILLAZ
Kathrine TOUZET

JEUNESSE

Référent: **Laurent RUIS**

Séverine ANTONIO
Romain COTELLE
Jérémié DOLCI
Aurélié RUIS
Patricia VIDAL

CADRE DE VIE / CULTURE ASSOCIATIONS

Référent: **Romain COTELLE**

Laurent RUIS
Séverine ANTONIO
Emilie PILLAZ
Patricia VIDAL
Jérémié DOLCI

ENVIRONNEMENT DEVELOPPEMENT DURABLE

Référent: **Damien BEL**

Pierre TESTE
Serge FRIED
Jérémié DOLCI
Aurélié RUIS
Kathrine TOUZET
Non élus : Stéphane RIGAUDIER

ACTION SOCIALE

Référent: **Dominique GARCIA**

Séverine ANTONIO
Damien BEL
Emilie PILLAZ
Patricia VIDAL

Non élus : Thérèse TROUBA

Stéphanie DECOSTERD
Jeanne ESCODA
Jean-Pierre GARCIA
Geneviève PILLAZ



Une rentrée masquée à l'école de la Vallée désirée



Mardi 1er septembre, les élèves ont repris le chemin de l'école dans des conditions un peu particulières adaptées à la situation sanitaire actuelle. L'organisation générale de l'école a été repensée afin de garantir la sécurité des élèves, de leur famille et du personnel enseignant et municipal. Le masque est obligatoire pour les enseignantes et pour les parents qui accompagnent leur enfant jusqu'aux portes extérieures de chaque classe.

Cette année, 110 élèves sont accueillis sur 5 classes : les PS/MS/GS chez **Elodie Rigaud**, les GS/CP chez **Anne-Laure Sestier**, les CP/CE1 chez **Stéphanie Decosterd** déchargée le vendredi pour la direction par **Laurie Bompar**, les CE2/CM1 chez **Lise Rabilloud** et les CM2 chez **Perrine Pijolat**. Trois AVS (auxiliaire de vie scolaire) sont rattachées à l'école: **Lydie Lacoste**, **Laurence Jeanblanc** et **Monique Stellert**.

Les enseignantes sont assistées par **Josiane Jaconelli**, **Sylvie Joguet**, **Rose Pereira** et **Christine Vernay**, nos employées municipales qui s'occupent également de la cantine et de la garderie.

Malgré le protocole un peu strict qui a dû être mise en place, la rentrée s'est bien déroulée.

Les enfants et l'équipe pédagogique se sont retrouvés avec grand plaisir et de nombreux projets, notamment artistiques, sont déjà prévus pour créer du lien entre l'école et les familles.

Travaux d'été sur l'école

En collaboration étroite avec l'équipe enseignante, la municipalité a effectué de nombreux travaux d'entretien sur l'école durant l'été pour pouvoir accueillir les élèves dans de bonnes conditions d'hygiène, de sécurité et de confort : remplacement de la robinetterie, détartrage des chasses d'eau, réparation de la machine à laver, peinture au sol dans la cour, ponçage et lasure des bandeaux devant l'école, nettoyage en profondeur du perron, désencombrement des placards et des couloirs, nettoyage et désherbage du jardin, installation de distributeurs de gel désinfectant à chaque entrée et remise à jour des outils informatiques.

Comme chaque été, nos employées municipales ont effectué un ménage approfondi des locaux auquel s'est ajouté cette année, protocole sanitaire oblige, une désinfection minutieuse de toutes les surfaces.

Application mobile PANNEAU POCKET

Depuis plusieurs mois la commune s'est équipée d'une application vous permettant d'être alerté et informé des actualités et événements sur Optevoz. A chaque publication, vous recevez une notification sur votre téléphone. C'est simple d'utilisation et gratuit. (cf brochure jointe)

Si vous souhaitez faire paraître une information ou un événement pour votre association, n'hésitez pas à contacter la mairie.



(Re)trouve mon galet

Durant le confinement, vous avez certainement croisé le chemin d'un petit galet décoré. Le but du jeu était de ramasser un galet, de le décorer et de le cacher au gré (ou pas !) de nos promenades, afin de le faire voyager. Cette initiative a été lancée par un promeneur anonyme et développée par Cécile, une maman Optevozienne désirant occuper les enfants et maintenir du lien entre eux. Ainsi, ces petits galets ont semé un peu de bonheur et de couleur dans notre village pendant cette période si particulière.



Afin d'en conserver une trace, l'idée de rassembler ces galets a été émise pour réaliser une œuvre collective (vos idées seront les bienvenues !)

Si vous en avez en votre possession et, que le cœur vous en dit, vous pouvez les déposer à l'épicerie du village, à la mairie ou à l'école jusqu'au 17 Octobre.

Comité des FÊTES

Un comité des fêtes à Optevoz!

La nouvelle municipalité souhaiterait remettre en place un comité des fêtes pour tisser des liens entre les différentes associations.

Cette démarche aurait pour but de mettre en œuvre et de réaliser des projets d'animations culturelles et festives intergénérationnelles sur la commune.

Un comité des fêtes est une association à but non lucratif composée de bénévoles participant à l'animation de la vie sociale au bénéfice de la population. Son but est d'animer la commune par l'organisation de fêtes et manifestations d'ordre culturel, éducatif ou social.

Afin de nous rencontrer et de rassembler les forces vives de notre village, vous êtes cordialement invités à venir nous rejoindre :

vendredi 16 octobre à 20h à la salle des fêtes.



*Afin de respecter les gestes barrières, merci de venir avec un masque.
Du gel hydroalcoolique sera disponible à l'entrée.*



Equipe de rédaction :

José Quilès, Dominique Garcia, Richard Four, Séverine Antonio, Damien Bel, Emilie Pillaz, Patricia Vidal, Kathrine Touzet, Aurélie Ruis, Nathalie Rivoire, Georges Pillaz, Stéphanie Decosterd.

Merci à nos distributeurs bénévoles : Catherine Garnier, Cendrine Gomet, Gisèle Poulet, Monique Vachet, Geneviève Pillaz, Jean-Pierre Magnin, Paul Dimier.



Nuisances sonores

Nous avons vécu et vivons encore une période particulière, ce qui a peut-être bouleversé nos habitudes de vie et celles de nos voisins.

Nous avons davantage besoin de nous retrouver et de partager des moments festifs qui peuvent engendrer des nuisances sonores (musique, bruits nocturnes,...).

De plus, la période du confinement a donné naissance à de nombreux projets nécessitant des travaux, parfois bruyants.

Les aboiements répétitifs des chiens, notamment lors de l'absence de leurs propriétaires, peuvent aussi être source de troubles dans le voisinage. Si un chien a le droit d'aboyer (c'est un comportement normal de l'animal), ses aboiements lorsqu'ils sont fréquents ou trop intenses, représentent une gêne pour le voisinage.

Toutes ces nuisances sont bien souvent produites de manière involontaire mais constituent cependant une atteinte à la tranquillité de nos voisins. Il est donc important que chacun de nous fasse preuve de civisme, mais aussi de tolérance et de courtoisie, afin d'éviter les conflits de voisinage.

Avant de contacter les autorités, essayons de régler ces situations à l'amiable en entamant le dialogue entre voisins.

Pour davantage d'informations concernant les nuisances sonores, n'hésitez pas à consulter *Le Guide du Bon Voisinage* en ligne sur le site de la mairie (www.optevoz.fr).

Petit rappel des horaires d'utilisation des appareils bruyants

Les jours ouvrables : 8h30-12h / 14h30-19h30

Samedi : 9h-12h / 15h-19h

Dimanche et jours fériés : 10h-12h

Collecte de vêtements

Chaque année, l'APF (Association des Paralysés de France) organise une collecte de vêtements et chaussures pour récolter des fonds qui lui permettent de continuer son action au profit des personnes handicapées de l'Isère.

Usés ou juste démodés, déchirés ou troués, tous vos articles peuvent être recyclés, à condition de séparer les vêtements et chaussures dans des sacs plastiques fermés.

La commune d'Optevoz participe à cette action !

Vous pourrez déposer vos vêtements et chaussures, dans des sacs fermés, dans la cour de l'atelier municipal (ancien magasin Gamm-vert), du mardi 1er au lundi 7 octobre 2020.



Déclaration de ruches 2020

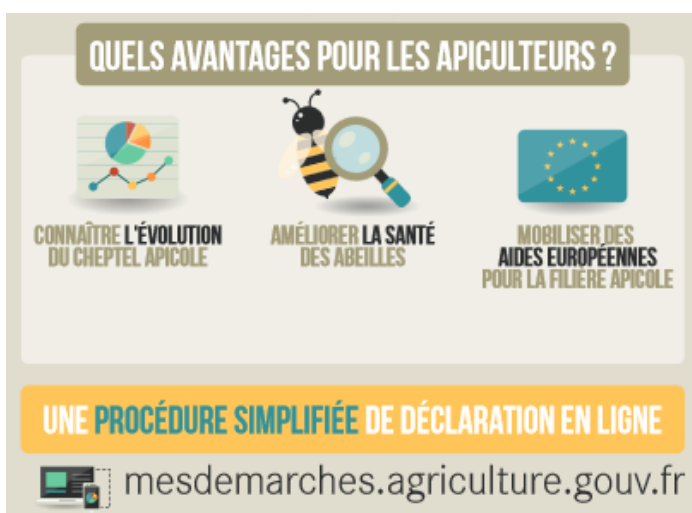
La campagne annuelle de déclaration de ruches a commencé.

Elle est ouverte **depuis le 1er septembre et jusqu'au 31 décembre 2020.**



DÉCLAREZ VOS RUCHES
ENTRE LE 1^{ER} SEPTEMBRE ET LE 31 DÉCEMBRE

- Une obligation annuelle pour tout apiculteur, dès la première colonie d'abeilles détenue
- Toutes les colonies d'abeilles sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, ruchettes ou ruchettes de fécondation



QUELS AVANTAGES POUR LES APICULTEURS ?

- CONNAÎTRE L'ÉVOLUTION DU CHEPTEL APICOLE
- AMÉLIORER LA SANTÉ DES ABEILLES
- MOBILISER DES AIDES EUROPÉENNES POUR LA FILIÈRE APICOLE

UNE PROCÉDURE SIMPLIFIÉE DE DÉCLARATION EN LIGNE

mesdemarches.agriculture.gouv.fr

Une nouvelle activité à domicile sur la commune



Depuis peu, Noëlie, esthéticienne à domicile s'est installée sur notre commune. Elle propose divers services : manucure, épilation, soins du visage et du corps, maquillage...

Nous lui souhaitons la bienvenue et une belle réussite dans son projet !

Pour prendre rendez-vous appelez au 06 71 43 44 50

Avis aux professionnels de la commune

La commission communication travaille actuellement à la réalisation du bulletin municipal 2020. Dans ce nouveau numéro, nous souhaiterions mettre à l'honneur les professionnels de la commune et les faire connaître auprès des habitants.



Vous êtes **artisan, commerçant ou auto-entrepreneur,**

Vous habitez Optevoz et exercez votre activité sur la commune,

Vous souhaitez vous faire connaître et apparaître dans le prochain bulletin municipal,

Envoyez le nom de votre entreprise, votre domaine d'activité, votre logo et un numéro de téléphone **avant le 31 octobre** par mail à la mairie : mairie.optevoz@wanadoo.fr.